

MAIRIE de THANNENKIRCH

9, rue Sainte Anne

68590 THANNENKIRCH

tél : 03 89 73 10 19

mairie.thannenkirch@wanadoo.fr

Thannenkirch, le 26 août 2021



Le Maire de Thannenkirch

Aux habitants de la commune

Madame, Monsieur,

En complément de l'information qui vous a été remise récemment sur l'arrivée de la fibre à Thannenkirch, vous trouverez ci-après quelques informations utiles pour faciliter l'installation de la fibre à votre domicile.

L'ouverture réelle des réseaux intervient le 31 août. Cela signifie que si vous avez déjà réalisé les travaux de raccordement et disposez d'un opérateur, vous pouvez bénéficier de la fibre dès le 1er septembre.

Nous vous rappelons qu'à ce jour, le réseau Rosace accueille 13 fournisseurs d'accès internet dédiés au grand public (*Vialis, SFR, Nordnet, Orange, Bouygues, CIC, Coriolys, Crédit Mutuel, Free, Knet, Ozone, Vidéofutur, Iblou*) et 53 dédiés aux professionnels.

Les dates de commercialisation de leurs offres et les conditions d'abonnement sont fixées par chaque opérateur, indépendamment de Rosace.

Aucun opérateur n'a de monopole et le raccordement de votre logement (ou entreprise) est gratuit (hors travaux spécifiques à réaliser dans le domaine privé).

La gratuité de ce raccordement vous est assurée pour toute la durée du contrat conclu entre Rosace et la Région Grand Est.

Cette technologie permet au village de « rester connecté » cependant, le revers de ce progrès est le risque d'implantation de câbles supplémentaires alourdissant encore l'impact visuel dans le village.

Le premier opérateur que vous choisirez devra raccorder votre domicile au boîtier collectif situé dans le domaine public. Certains opérateurs, pour gagner du temps et par facilité, risquent de tirer des câbles au plus court traversant votre façade ou terrain de façon inesthétique.

C'est pourquoi, pour limiter l'impact visuel, nous vous invitons à **veiller à ce que l'opérateur pose la fibre le long du réseau téléphonique présent de chez vous jusqu'au boîtier.**

Si vous souhaitez être accompagné dans ce contrôle, signalez à la mairie la date de venue de l'opérateur afin qu'un agent ou conseiller municipal puisse valider et vérifier le circuit de pose (par mail: mairie.thannenkirch@wanadoo.fr ou téléphone 03 89 73 10 19).

Cette initiative ne concerne pas le raccordement interne de votre habitation, pour lequel je vous invite à définir et préparer en amont la mise en place de la prise optique ainsi que de la box.

Si le raccordement se soldait par un échec (pas de signal, pas de réponse de la box...), l'installateur doit signaler cette difficulté en interne dans sa société. Ni la société rosace et encore moins la mairie ne pourront intervenir à ce moment-là.

Nous veillerons à vous tenir informés au fur et à mesure du déploiement de la fibre dans notre commune.

Pour de plus amples renseignements sur la fibre : <https://www.rosace-fibre.fr>

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire
Angélique DIEUAIDE

